

Séance du mercredi 26 janvier 1916.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Sont présents : M. M. Aimond, Astier, Barbier, Chantemps, Cornat, Donner, Dupont, Lucien Hubert, Jeannony, Jenouvier, Lhopiteau, Louatier, Menin Michel, Millies-Lacroix, Pichot, Peyronnet, De Selves, Steeg, Chiray, Couron, Croissant.

M. Chassinat s'excuse, par lettre, de ne pouvoir assister à la séance.

M. Millies-Lacroix donne lecture d'une lettre de M. le ministre de la guerre relative à la façon dont les demandes de renseignements doivent lui être transmises par les commissions de la guerre et des finances.

Sur la proposition de M. le Président, une délégation permanente est donnée à cet effet à M. Millies-Lacroix, rapporteur du budget de la guerre.

M. Millies-Lacroix donne ensuite

2

lecture de deux lettres de M. le ministre de la guerre concernant l'avance de 25 millions à faire au Creusot pour les fabrications de l'artillerie. Il fait observer qu'il ne faudrait pas qu'il s'élevât un conflit sur cette question entre les commissions de la guerre et des finances. Il est indispensable que la commission des finances ait tout le dossier de cette affaire. Peut-être aussi pourrait-on entendre sur ce point M. le sous-secrétaire d'Etat des munitions ?

M. le Président répond que ce dossier doit mettre tout le dossier à la disposition de M. le rapporteur, mais qu'il est inutile de l'entendre. Il y a bien, en effet, l'examen de très près la situation et estime que la commission des finances doit, à ce sujet, tous ses remerciements à M. le rapporteur du budget de la guerre (Vive approbation).

A la suite d'un échange d'observations entre M. M. Aimond, Renouvrier, Mailles-la Croix, De Selves, Couron et le Président, la commission demande à M. Mailles-la Croix de vouloir bien continuer son travail et la commission jugera ensuite s'il y a lieu d'entendre <sup>en complément</sup> M. le sous-secrétaire d'Etat.

Une note de M. le ministre de la guerre sur la question des hôtels réquisitionnés est renvoyée à la commission de l'armée.

M. Courron fait remarquer qu'il y a aussi des usines réquisitionnées que l'on a transformées en ambulances.

La commission aborde ensuite son ordre du jour et procède à la nomination d'un rapporteur de la proposition de loi tendant à l'établissement d'un barème révisable tous les trois ans pour l'attribution des subventions aux syndicats d'élevage.

M. Deville est nommé rapporteur.

M. Crovillet en est ensuite nommé rapporteur du projet de loi relatif à la reconstitution des actes de l'état civil détruits par suite d'événements de guerre.

M. Rimond, rapporteur général, donne lecture d'un rapport sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, ayant pour objet: 1° l'institution au ministère de la guerre d'un service général des pensions, secours, enseignements aux familles, de l'état civil et des successions militaires; 2° la création d'emplois à l'administration

4

Centrale du ministère des Finances; 3° l'ouverture sur l'exercice 1915 d'un crédit supplémentaire; 4° l'ouverture sur l'exercice 1916, de crédits additionnels aux crédits provisoires.

Après un court échange d'observations entre M. M. Astier, Doumer, — Scarnegy et le Président, la commission, sur la proposition de ce dernier, décide qu'on entendra sur les questions posées par ce rapport, M. M. le ministre des finances et, s'il y a lieu, le Président du Conseil et le ministre de la guerre.

La séance est levée à 4 heures 1/2.

---